



préavis de résiliation de bail suite à travaux imposés dans l'imm

Par **LAURENEP**, le **23/01/2013** à **14:41**

Bonjour,

Je suis locataire d'un studio.

Mon propriétaire est amené à faire des travaux dans tout l'immeuble dont une partie du studio que j'occupe. Il m'a demandé si je pouvais me faire loger par ailleurs pendant le temps des travaux.

Je souhaitais résilier mon contrat de bail. Est-il possible de ramener le préavis de fin de bail à un mois au lieu de trois ? Faut-il que je négocie avec le propriétaire ? Si jamais il refuse, puis-je faire valoir un droit quelconque ?

La loi ne stipule pas ce point.

Merci d'avance pour vos conseils.

LAURENEP